

LA CHARGE DE TRAVAIL

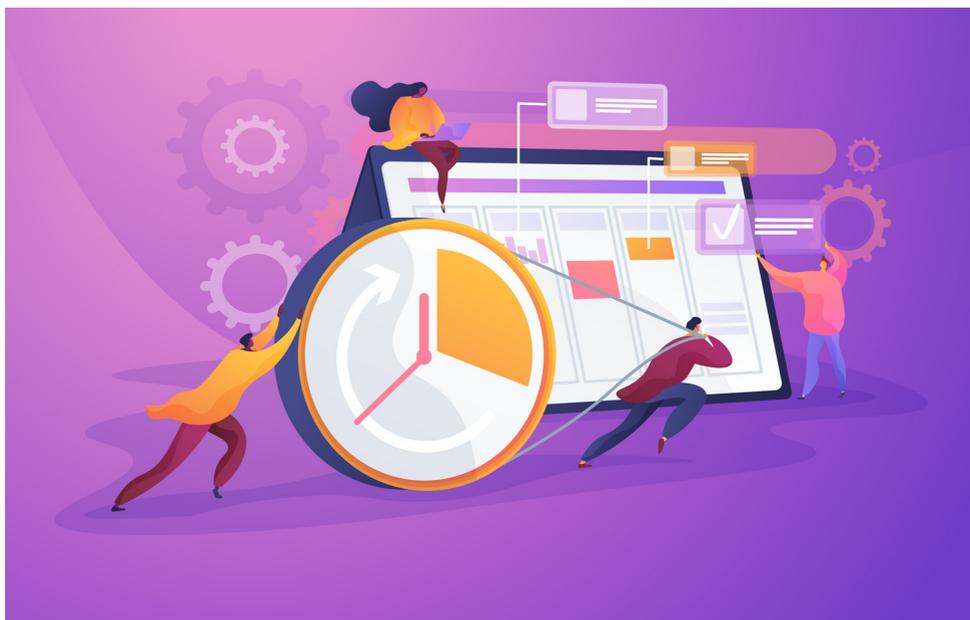
POUR DIALOGUER AVEC LES SALARIÉS



Argumentaire
CFDT Cadres

mai 2023

Parlez aux salariés ou aux agents publics de la « charge de travail », ils vous diront qu'ils aimeraient bien avoir le temps d'en discuter. Selon l'enquête *Parlons travail* de la CFDT, seul un tiers des répondants avaient une charge « correcte ».



La charge, c'est ce qui est demandé au travailleur, ce que cela lui demande et aussi lui apporte. La charge n'est pas négative en soi : les salariés placardisés vous diront qu'ils aimeraient bien que l'on compte sur eux.

Il s'agit plutôt de faire le tri entre les ressources que nous apporte le travail et les contraintes avec lesquelles il faut jongler. Et il y a un élément déterminant : la pression temporelle.

Moins on a de temps pour travailler, plus la charge augmente, et inversement. L'enjeu est de revendiquer des appuis et de la répartition pour bien travailler.

Car en cas de surcharge chronique, il y a un risque pour la santé.

C'est une notion de sociologie. Sa définition en entreprise relève donc d'un choix, d'un compromis entre les acteurs qui veulent en débattre.



La version intégrale de l'argumentaire est
disponible sur indication de votre NPA (Numéro
Personnel d'Adhérent) par mail à :
contact@cadres.cfdt.fr